

Métadonnées: Données sur les semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes

Ce tableau fournit des informations essentielles sur les données du programme.

Titre	Données sur les semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes
Résumé	<p>Les fournisseurs qui vendaient des semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes étaient auparavant tenus de déclarer leurs ventes et leurs transferts de semences de maïs et de soja. Cette déclaration visait les semences traitées aux néonicotinoïdes (semences traitées) et les semences non traitées aux néonicotinoïdes (semences non traitées). Les entrepreneurs en traitement des semences étaient également tenus de présenter annuellement des rapports sur la quantité de semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes; or, aucun rapport n'a été reçu.</p> <p>Les données sont un résumé des données déclarées par des fournisseurs de semences traitées titulaires d'une licence, et représentent les soumissions de plus de 90 % des fournisseurs au cours de chaque année de déclaration.</p> <p>Des modifications réglementaires apportées le 1er mai 2020 ont supprimé l'obligation de déclaration des ventes par les fournisseurs, ainsi que l'obligation pour le ministère de publier les données sommaires sur les ventes de semences annuelles.</p> <p>Les données recueillies précédemment sur les ventes de semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes au cours des années de plantation suivantes (31 août 2015 au 30 août 2016), (31 août 2016 au 30 août 2017), et (31 août 2017 au 30 août 2018) sont disponibles.</p> <p>Le gouvernement de l'Ontario était tenu de présenter un rapport annuel sur les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• la masse totale, en tonnes, de semences traitées vendues ou transférées, ou qui ont été traitées par un entrepreneur en traitement de semences, et qui contiennent de l'imidaclopride, de la clothianidine ou du thiaméthoxame;• le nombre total d'acres sur lesquels ces quantités de semences traitées pourraient avoir été utilisées;• la quantité totale de semences de maïs et de soja non traitées vendues ou transférées. <p>Années disponibles / 2015 à 2018</p>
Statut	Complété
Personne-ressource	Nom : Laura Simmie Courriel : Laura.Simmie@ontario.ca Organisation : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs Poste : Agente principale par intérim des programmes Rôle : Personne-ressource
Limites géographiques	Limite ouest : - 95,15699 Limite est : - 74,30798 Limite sud : 41,6723 Limite nord : 56,850117
Timbre dateur	02/22/2023